



LE 16 OCTOBRE : PROTECTION SOCIALE, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Ca fait maintenant **quatre ans que le point d'indice est gelé** dans la Fonction publique, les pertes de pouvoir d'achat sont de plus en plus importantes. Elles s'élèvent à 14 % depuis le 1^{er} janvier 2000 et 5 % depuis le 1^{er} juillet 2010, c'est inacceptable ! Ces mesures d'austérité ont un impact désastreux sur la consommation de millions d'agents. Rappelons qu'une hausse de la valeur du point, c'est **une hausse des ressources de la sécurité sociale** ! La Fonction publique est une cible de choix pour les tenants du libéralisme qui développent la précarité avec près d'un million d'agents qui sont contractuels !

Le gel du point d'indice n'est pas la seule mesure visant à affaiblir la Fonction publique. **La pénibilité n'est pas ou peu reconnue**, pourtant le travail décalé, isolé, en milieu fermé est, pour certaines professions, inhérent aux missions du service public. Le service actif doit être mieux reconnu et élargi avec la bonification d'un trimestre par an qui prend en compte cette pénibilité. Au contraire, **la politique actuelle tend à remettre en cause le service actif et à ne pas reconnaître la pénibilité.**

Beaucoup d'agents de la Fonction publique travaillent également au contact de **l'amiante, sa détection doit être accentuée, son indemnisation reconnue.** L'ACAATA (l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante) doit bénéficier aux agents de la Fonction publique qui doivent être traités au même niveau que les salariés du secteur privé ! Le suivi post-professionnel doit être effectif avec des médecins de prévention en nombre suffisant.

Les CHSCT doivent exister dans tous les établissements comprenant un minimum de cinquante personnes, les périmètres larges comme à l'éducation nationale et dans l'administration pénitentiaire doivent impérativement être restreints. Il est impossible d'exercer correctement son mandat lorsque l'on est sept représentants du personnel dans des CHSCT dont dépendent six mille agents !

Tous ces points concernent les conditions de travail, le traitement des fonctionnaires n'est pas la seule composante de la qualité de vie au travail. **Les agents doivent avoir les moyens d'effectuer correctement leur travail sans que celui-ci porte atteinte à leur santé.**

Actuellement les agents voient leur santé physique, psychique et sociale se dégrader pour une faible rémunération.

NON, LES AGENTS NE SONT PAS DES PRIVILÉGIÉS !

Travailler dans la Fonction publique, c'est servir l'Etat, servir l'intérêt général, être au service de la population. Ce n'est pas risquer sa santé pour un faible salaire !

Les agents ont besoin de reconnaissance et cela passe par une hausse du point d'indice et l'amélioration des conditions de travail !

CE 16 OCTOBRE DOIT ÊTRE UNE OCCASION DE L'AFFIRMER HAUT ET FORT !